

CONSEILLERS ELUS	23	ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE
CONSEILLERS EN FONCTION	23	DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CONSEILLERS PRESENTS	21	
CONSEILLERS VOTANTS	23	

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 MARS 2026

Sous la présidence de M. KOWALCZYK Pierre, Maire

PRESENTS : MM. KOWALCZYK Pierre ; BUCCI Thomas ; CANTUS Vincent ; DARMIN Serge ;
DEFLOIRINE Matthieu ; FILLMANN Alain ; HARIG Jonathan (arrivé au point 1.a);
KIRCHE Sébastien ; LARSONNIER Franck ; MATHIS Jean-Claude ; NEVEUX Jérémy ;
RIGGI Gilles
MMES. CHARAZAC Nathalie ; DANIEL Dominique ; MAIOLANI Florence ; MULLER Marie-
Claire ; PAIN Amandine ; PLACIDI Monique ; SANDROLINI Leïtia ; SOCALA Marie ;
WEYDERS Julie

ABSENTES EXCUSEES : MMES. BERTOLINO Carine ; BOUCHET Yolande

PROCURATIONS DE : Mme BERTOLINO Carine pour M. RIGGI Gilles
Mme BOUCHET Yolande pour Mme CHARAZAC Nathalie

SECRETAIRE DE SEANCE : M. BUCCI Thomas

2.a - FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints à élire, dans les limites autorisées, sachant que le nombre maximum d'adjoints ne peut excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, arrondi à l'entier inférieur.

L'effectif légal du Conseil Municipal de Bousse étant de 23 membres, le nombre maximum d'adjoints au Maire est de 6.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- **DECIDE** la création de 5 postes d'adjoints au Maire.

Fait et délibéré à BOUSSE,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

BOUSSE le 23 mars 2026

Le Maire,

Pierre KOWALCZYK,

